

que les corpuscules du *Fistulina*. Peut-être faudrait-il, pour avoir leur signification précise, recourir à l'analogie avec d'autres végétaux, et se demander s'il ne pourrait pas se produire chez les Champignons quelque chose d'analogue à ce qui se passe chez les Phanérogames, qui peuvent avoir, non-seulement des organes de reproduction différents : bulbilles, gemmules, stolons, etc., mais aussi des graines qui, sur une même plante, offrent des embryons dans des rapports différents avec les parties qui les entourent ou avec la plante elle-même ? Y aurait-il ici deux semences d'un rôle physiologique identique, mais dans des rapports différents avec leurs organes nourriciers ? Je ne saurais me prononcer ; il règne encore trop d'incertitude sur les questions qui se rattachent au polymorphisme de la reproduction chez les Champignons, et les observations que je présente sur le *Fistulina buglossoides* ne sont encore ni assez nombreuses, ni assez décisives, pour m'autoriser à des conclusions rigoureuses sur un sujet aussi délicat.

Explication des figures (pl. II de ce volume).

- Fig. 1. — Coupe et vue de la surface supérieure d'un *Fistulina buglossoides* Bull. de petite dimension (grandeur naturelle).
 2. — Tubes de la surface inférieure, dont un détaché vu à la loupe.
 3. — Basides de l'hyménium à l'intérieur des tubes fertiles, grossis 580 fois.
 4. — Une cellule pilifère rouge simple de la surface supérieure, et une cellule ramifiée portant des corps reproducteurs grossis 390 fois.
 5. — Ces mêmes corps, en voie d'évolution et à diverses phases, grossis 900 fois.
 6 et 7. — Cellules ramifiées, portant les mêmes corps sporiformes, grossies 720 fois.
 8. — Spores issues des basides, grossies, une 1200 fois, les autres 900 fois.
 9. — Cellules sporiformes, grossies 900 fois.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

QUELQUES RECHERCHES DE SYNONYMIE, par **M. D. CLOS.**

(Toulouse, 9 février 1863.)

I. — Sur les *Paronychia argentea* et *nivea*.

Dans son *Chloris narbonensis*, lu à l'Académie des sciences de Toulouse, en 1784, et imprimé dans les *Mémoires* de cette compagnie en 1788, Pourret proposait (t. III, p. 321) deux nouvelles espèces d'*Illecebrum* avec les dénominations et les diagnoses suivantes :

« *I. herniarioides* : Caulibus repentibus, foliis ovatis, ciliatis, stipulis quaternis brevioribus; floribus capitatis, bracteis obtusis. ♀. — A Fontlaurier, Fontfroide, etc. Cette espèce ne saurait être confondue avec l'*I. capitatum* L. et ne peut convenir à l'*I. Paronychia* L.

» *I. argenteum* : Caulibus prostratis, foliis lanceolatis subacutis glabris ; stipulis ternis ; floribus lateralibus, bracteis lanceolatis, aristatis. ☉. — A Narbonne, sur les collines arides. Cette espèce avait jusqu'à présent été confondue avec l'*I. Paronychia*. »

Or on cherche vainement ces deux noms : *I. herniarioides*, *I. argenteum*, dans la plupart des ouvrages consacrés à la description des plantes de France, et notamment dans les Flores françaises de De Candolle, Mutel, MM. Grenier et Godron.

Je regrette de ne pouvoir consulter le mémoire publié en 1801 par Villars, dans le *Journal* de Schrader, sur les *Illecebrum*. Mais, en 1805, Persoon rapporte avec doute, et d'après Villars, l'*I. herniarioides* Pourr., à titre de variété, à l'*I. serpyllifolium* Vill. (*Paronychia serpyllifolia* DC.). Poiret (*Encycl. suppl.*) et De Candolle (*Prodr.* t. III, p. 371) adoptent la même opinion. Seulement Persoon dit de cette variété : *Foliis ovato-cordatis* ; et De Candolle : *Foliis subcordatis*, caractère qui n'est pas énoncé dans la diagnose de Pourret.

Or je ne sache pas qu'on ait jamais constaté la présence à Narbonne du *Paronychia serpyllifolia* DC. ; et dans un catalogue manuscrit des plantes de cette belle région, formé par Delort, et qu'a bien voulu me communiquer M. Maugeret, je ne vois figurer du genre *Paronychia* que les *P. argentea*, *capitata* : mais on a signalé encore depuis dans cette localité le *P. nivea*. Pourret a le soin de dire que sa plante diffère de l'*Illecebrum capitatum*. Nous allons montrer que son *I. argenteum* est le *Paronychia argentea* Lam. La voie d'exclusion et la comparaison des caractères conduisent à rapporter l'*Illecebrum herniarioides* Pourr. au *Paronychia nivea* DC. ; tous les termes de sa diagnose me paraissent convenir à la plante, sans en excepter celui qui concerne les bractées ; elles sont obtuses, mais l'auteur a omis d'ajouter qu'elles sont de plus acuminées.

Quant à l'*Illecebrum argenteum* Pourr., Villars le rapporte à son *I. narbonense*, espèce admise par Persoon, mais donnée avec doute comme synonyme du *Paronychia argentea* Lam. par De Candolle (*Prodr.*). L'embarras des auteurs est probablement dû à ce que Pourret dit sa plante différente de l'*Illecebrum Paronychia* L., dénomination prise par tous les phytographes modernes comme synonyme du *Paronychia argentea* Lam. Mais cette dernière synonymie est-elle à l'abri de toute objection ? Les caractères assignés par Linné à son *Illecebrum Paronychia* sont encore plus succincts que ceux qu'a donnés Pourret, car il se borne à dire : *Floribus bracteis nitidis obvallatis, caulibus procumbentibus, foliis lævibus*, indiquant pour patrie de cette espèce l'Espagne et Narbonne. Or remarquez : 1° que la phrase linnéenne peut aussi bien convenir au *Paronychia polygonifolia* DC. qu'au *P. argentea* Lam. ; 2° que le *P. polygonifolia* croît en Espagne d'après De Candolle ; 3° que Pourret ne dit pas que l'*Illecebrum Paronychia* vienne à

Narbonne, et qu'il a pu croire, peut-être à bon droit, que cette plante était étrangère à la localité; 4° que les caractères assignés par lui à son *I. argenteum* conviennent à merveille au *Paronychia argentea* Lam. (1), tels : tiges couchées, feuilles lancéolées-subaiguës, stipules ternées, fleurs (groupes de fleurs) latérales, bractées lancéolées, aristées (2). Mais ce n'est que dans le troisième volume de sa *Flore française*, édité en 1794, que Lamarck proposa son *Paronychia argentea* (p. 230); l'*Illecebrum argenteum* Pourr., décrit par Pourret en 1784, est donc antérieur de dix ans, et, aux yeux des botanistes qui croient devoir rétablir autant que possible les anciens auteurs dans leurs droits, le *Paronychia argentea* Lam. doit devenir un synonyme du *P. argentea* Pourr. *sub Illecebro*, et le *P. nivea* DC. doit céder aussi le pas au *P. herniarioides* Pourr. *sub Illecebro*. Qu'il me soit permis néanmoins d'ajouter que cette réforme me paraît avoir plus d'inconvénients que d'avantages.

II. — Sur l'*Anagallis verticillata* All.

L'*Anagallis verticillata* All. (*Pedem.* t. I, p. 87, tab. 85, f. 4), admis comme espèce par Loiseleur (*Flora gall.* t. I, p. 117), puis reconnu par lui comme variété de l'*A. cærulea* (*Notes sur pl.* p. 40), a été inscrit par M. Duby (in De Candolle, *Prodr.* t. VIII, p. 71) au nombre des *Species ignotæ*. Steudel (*Nomencl.*) et Mutel (*Flor. fr.*) ne le croient pas spécifiquement distinct de l'*A. latifolia* Curt. ou *Monelli* Curt., tandis que Lamarck était tenté de le rapporter aux *Lysimachia* (*Encycl. Bot.* t. IV, p. 337). Au contraire, son continuateur Poiret s'exprime ainsi dans le supplément de ce dernier ouvrage (t. IV, p. 9) : « Je me suis assuré par l'examen » de plusieurs individus que l'*A. verticillata* n'était qu'une simple variété » de l'*A. Monelli*. » Mais, d'après M. Duby, cette dernière dénomination aurait été appliquée à trois espèces différentes : à l'*A. arvensis* (*A. Monelli* L.), à l'*A. collina* Schousb. (*A. Monelli* Desf. part.), et à la plante qui doit seule porter ce nom : l'*A. Monelli* Clus.! Or remarquez qu'Allioni dit expressément son *A. verticillata* annuel, et que, si M. Duby applique le signe \neq à l'*A. Monelli* Clus., les échantillons de cette espèce récoltés en Espagne par M. Bourgeau, et déterminés par M. J. Gay, sont accompagnés de cette indication : *Plante annuelle*. Remarquez enfin qu'un *Anagallis Monelli* est cité par Risso au nombre des plantes croissant dans le

(1) C'est très-probablement de l'*Illecebrum argenteum* Pourr. qu'il s'agit dans cette phrase, placée par Villars à la suite de sa description de l'*I. polygonifolium* : « M. l'abbé » Pourret nous en a envoyé, des environs de Narbonne, une espèce voisine également » inconnue, qui est plus grosse ainsi que les bractées, et elle a ses feuilles un peu » hérissées de petits poils. » (*Dauph.* t. II, p. 557.)

(2) Le caractère de la durée pourrait seul donner encore prise au doute, car Pourret dit annuel son *Illecebrum argenteum*; mais à cette époque on n'attribuait pas à cette indication l'importance qu'elle mérite.

comté de Nice, notamment, à Saint-Hospice (*Hist. nat. de l'Europe mérid.* t. II, p. 452).

Tout porte donc à faire présumer que l'*A. verticillata* All. est l'*A. Monelli* Clus., plante qui, même à l'état normal, montre ses feuilles supérieures ternées ou quaternées.

III. — Sur le *Lapsana macrocarpa*.

M. Cosson a récemment décrit sous ce nom une espèce d'Algérie très-voisine, dit-il, par la plupart de ses caractères et par son port du *L. communis*, dont elle n'est peut-être qu'une variété remarquable. Elle en diffère par la pubescence glanduleuse de la partie supérieure de la tige et des pédoncules, par les capitules et les akènes beaucoup plus gros (1). Or on cultive assez généralement dans les écoles de botanique une espèce de *Lapsana*, sous le nom de *L. grandiflora* Bieb., distincte du *L. communis* par sa taille plus élevée, ses capitules plus gros, et surtout par les poils glanduleux qui recouvrent les pédoncules et les involucre : *pedunculis calycibusque glanduloso-hispidis*, dit Bieberstein (*Cauc.* 2, p. 261). Toutefois, je n'ai pas pu constater, sous le rapport de la grosseur, une différence bien notable entre les akènes des *Lapsana grandiflora* et *communis*. Mais, à supposer constant le grand développement des fruits du *L. macrocarpa*, ce seul caractère suffira-t-il pour élever cette plante au rang d'espèce ?

Je sais combien il faut être réservé sur la question d'identité de deux espèces, tant qu'on n'a pas vu les objets eux-mêmes ; je sais aussi qu'il convient de l'être encore plus lorsqu'il s'agit d'espèces créées par un de nos phytographes les plus distingués, et aux yeux duquel l'espèce doit reposer, si je ne me trompe, sur des caractères réels, précis, pouvant se traduire en formules et visibles pour tous. Aussi réduirai-je cette note à cette question adressée à M. Cosson : Le *Lapsana macrocarpa* Coss. diffère-t-il du *L. grandiflora* Bieb. ?

IV. — Sur les *Conyza chilensis* et *diversifolia*.

Nous avons reçu à diverses époques, au Jardin-des-plantes de Toulouse, sous les noms de *Blumea longifolia*, *Conyza longifolia*, *C. chilensis*, des graines qui ont toutes donné une même espèce de plante.

En 1836, De Candolle (*Prodr.* t. V, p. 446) admet *Blumea longifolia* DC. (espèce indienne), et (*ibid.* p. 378) *Conyza chilensis* Spreng., *C. diversifolia* Weinm., deux espèces vivaces du Chili. En 1849, ces deux dernières espèces sont aussi décrites comme distinctes par M. Rémy (in Gay *Flora chil.* t. IV, p. 74). Cependant Weinmann, en 1839, déclarait (in *Linnaea* t. XIII, p. 154) que son *C. diversifolia*, décrit par lui en 1820, n'était autre que le

(1) Voyez le Bulletin, t. IX, p. 173 et 174.

C. chilensis Spreng., antérieur en date de deux ans, car c'était sur des individus nés de graines données par Sprengel avec la désignation *C. chilensis* qu'il avait établi son espèce.

Or, de deux choses l'une, ou les plantes qu'ont eues en vue De Candolle et M. Rémy, sous les noms de *C. diversifolia*, *C. chilensis*, diffèrent, soit l'une et l'autre, soit au moins l'une d'elles, de celles qui avaient été primitivement décrites sous ces dénominations; ou ces deux phytographes auraient admis et décrit une même espèce sous deux noms différents: cette dernière supposition est d'autant moins probable, même abstraction faite du mérite des deux auteurs, que De Candolle dit avoir vu les deux espèces et que M. Rémy leur consacre une assez longue description.

Des deux synonymes rapportés par De Candolle au *C. chilensis*, l'un est le *C. procera* Desf. (*Cat. H. par.* 1829, p. 164); mais à cette même page de ce *Catalogue* de Desfontaines, on cherche vainement un *Conyza procera*, cet auteur rapportant le *Dimorphanthus procera* Cass. (1) au *Conyza longifolia* H. p.; et à la p. 446 des additions de cet ouvrage, Desfontaines donne pour synonyme au *C. longifolia* H. p., le *C. chilensis* Link et Spreng.; mais ce dernier nom réclame la priorité, car c'est en 1818 que Sprengel a fait connaître la plante (*Nov. prov.* p. 14), tandis qu'on cherche en vain l'indication du *C. longifolia* dans la seconde édition du *Tableau de l'école de botanique*, par Desfontaines, en date de 1815; il n'apparaît que dans son *Catalogue* (ou 3^e édition) de 1829. C'est donc le *C. chilensis* Spr. que nous avons reçu à diverses époques sous les trois dénominations citées au début de cette note.

Weinmann dit aussi avoir reçu des graines de *Conyza chilensis* sous les noms de *Blumea insignis* DC. et *B. longifolia* (*loc. cit.*).

Le *C. chilensis* est tout au plus bisannuel, comme l'indique Desfontaines. De Candolle et M. J. Rémy disent vivaces les *C. chilensis* et *diversifolia*.

V. — Sur l'Oxalide crénelée.

On cultive dans un grand nombre de jardins, sous le nom d'*Oxalis crenata*, une espèce d'*Oxalis* à tubercules nutritifs, mais sur la synonymie de laquelle on est loin de s'accorder. Jacquin, et après lui Willdenow, ont désigné sous ce nom une plante annuelle, admise comme telle par De Candolle (*Prodr.* t. I, p. 691). Persoon, Steudel, Poiret, Willdenow et De Candolle n'hésitent pas à la considérer comme l'*Oxys lutea annua, floribus dentatis* de Feuillée. Mais ce dernier botaniste, qui figure et décrit la plante, ne fait

(1) Dans le grand *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. XXV, p. 93 (année 1822), Cassini donne le *Dimorphanthus procera* comme vivace, et ajoute: « Nous avons décrit » cette plante sur un individu vivant cultivé au Jardin-du-roi, où il fleurissait à la fin de » juillet. »

pas la plus légère mention de ses tubercules ; il lui donne même une *racine pivotante* et ne figure pas la moindre tubérosité. MM. Jacques et Hérincq, dans leur *Manuel général des plantes*, inscrivent l'*Oxalis crenata* Jacq. avec l'indication *vivace*. Le *Bon Jardinier* n'hésite pas aussi à appeler *Oxalis crenata*, mais sans nom d'auteur, la plante tuberculeuse, ajoutant qu'elle est connue au Pérou sous le nom d'*Oca*, et que son introduction en Angleterre date de 1829. En 1833, l'*Horticulteur belge* donne une figure et une description de l'*Oxalis crenata* D. Don mss., le disant originaire du Pérou et cultivé avec abondance dans les jardins des environs de Lima (p. 309, pl. n° 20). Bientôt après, M. Jacquin jeune, et puis encore M. Jacques, la firent connaître en France dans les *Annales de Flore et de Pomone* (année 1833-34, p. 240, et année 1835, p. 193).

Or M. Weddell, dans son *Voyage en Bolivie*, p. 147, rapporte les *Oca* blanche et rouge du marché de la Paz à l'*Oxalis tuberosa*, espèce que Molina décrit dans son histoire du Chili, où l'on mange, dit-il, communément ses racines cuites. Mais, chose étrange ! M. Claude Gay, qui a longtemps résidé dans les principales villes du Chili, se borne à dire que, n'ayant pas vu la plante, il est forcé de s'en tenir à la description très-courte donnée par Molina et par Savigny dans l'*Encyclopédie méthodique* de Lamarck (*Flora chilena*, t. I, p. 436). Cependant, dès 1854, M. Hénon rappelait que l'*Oxalis*, improprement appelé, dit-il, *crenata* par les horticulteurs, n'est autre que l'*O. crassicaulis* var. *rubra* Zucc., espèce inscrite dans le *Nomenclator botanicus* de Steudel, p. 239, comme distincte de l'*O. tuberosa* Mol. « Les habitants des Cordillères, dans la république de l'Équateur, ajoute M. Hénon, cultivent cette plante autour des villes, et les indigènes la ramassent dans les bois, où elle est spontanée, et en approvisionnent Quito. Ils la nomment *Oca rouge* (in *Ann. de phys. et d'hist. nat. de Lyon*, 2^e sér. t. VI, p. 111). » Remarquez enfin que si Steudel rapporte à l'*O. crassicaulis* Zucc., l'*O. Arracatcha* Hort., Sweet (*Hort. brit.* 3^e éd. p. 123) inscrit l'*O. Arracatcha* G. Don comme synonyme de l'*O. crenata* Jacq.

Quant à l'*O. tuberosa* Mol. est-il réellement distinct de l'*O. crassicaulis* ? C'est l'opinion de Zuccarini (voy. *Ann. des sc. nat.* 2^e sér. t. I, p. 314), adoptée par M. Duchartre (in *Dict. univ. d'hist. nat.* t. IX, p. 361). Mais ce dernier savant assigne à ces deux plantes une même patrie : *Pérou et Chili*. N'y a-t-il pas là quelque présomption pour croire à l'identité des deux ? L'*O. crenata* Jacq., Willd., Persoon, DC. est-il l'*Oxys* de Feuillée, l'*O. crenata* de D. Don et des auteurs modernes, l'*O. tuberosa* Mol., l'*O. crassicaulis* Zucc. ?

M. Moquin-Tandon, pour confirmer l'opinion émise par M. Clos, dans sa note relative au *Paronychia*, dit que, parmi les plantes de Pourret qu'il a remarquées dans l'herbier de Poiret, il se trouve un

échantillon de l'*Illecebrum herniarioides* Pourr., plante qui est bien le *Paronychia argentea* Lam.

M. J. Gay rappelle que l'herbier de Pourret fait partie des collections qui ont été léguées au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. Barbier.

M. Cosson est d'avis qu'il y a un grand inconvénient à créer des noms nouveaux quand la synonymie occupe déjà tant de place dans les ouvrages descriptifs; il ne croit pas qu'en pratique on doive nécessairement reprendre le nom spécifique antérieurement imposé à une plante, quand celle-ci a été depuis changée de genre.

M. Moquin-Tandon (relativement à la note de M. Clos sur un *Oxalis*) dit qu'il a reçu du Pérou de beaux tubercules rouges, qui appartiennent à la variété rouge de l'*Ullucus tuberosus* Lozano.

M. Cosson (relativement à la note de M. Clos sur le *Lapsana macrocarpa*) fait observer qu'il n'attache pas lui-même une grande importance à la distinction spécifique de cette plante, qui, cependant, lui a paru différer suffisamment du *L. grandiflora*. Il ajoute que, du reste, les espèces de ce groupe sont extrêmement voisines, et auraient besoin d'une révision monographique.

M. Duchartre fait connaître à la Société une observation signalée la veille à la Société impériale et centrale d'Horticulture :

Il s'agit d'une variété de Topinambour, dont le tubercule est blanc, d'une qualité alimentaire excellente et presque égale à celle de l'igname-de-Chine. Ce Topinambour, envoyé il y a longtemps à la Société d'Horticulture, a été cultivé par M. Louesse, qui s'en est peu occupé pendant quinze années, et n'en a reconnu que dernièrement la valeur.

MM. Roze et Bescherelle font hommage à la Société du cinquième fascicule de leurs *Muscinées des environs de Paris*. Dans ce fascicule se trouvent cinq espèces nouvelles pour la bryologie parisienne (à ajouter au Catalogue de M. Ém. Le Dien), savoir : les *Dicranella cerviculata* Schimp., *Dicranum majus* Turn., *Sphagnum fimbriatum* Wils., *Sph. rigidum* Schimp., et *Sph. molluscum* Bruch.